RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'application / assistance support, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE LA RÉUNION, session 2026

Le recteur de région académique, recteur de l'académie de La Réunion,

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 modifié relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 modifié relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 04 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1 : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'application / assistance support, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE LA REUNION, au titre de l'année 2026 :

Madame Valérie DECOUTY, attachée principale d'administration, présidente, Rectorat de La Réunion, Saint-Denis.
Monsieur Xavier NICOLAY, ingénieur de recherche hors classe, Université de La Réunion, Saint-Denis.
Madame Nelly SOUNE-SEYNE, ingénieure des systèmes d'information et de communication hors classe, Préfecture de La Réunion.
Monsieur Pascal POUJOIS, ingénieur de recherche hors classe, suppléant, Rectorat de La Réunion, Saint-Denis.

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 29 septembre 2026

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
La Cheffe de la Division des Examens et Concours
Signé
Lucie ANNETTE-NATIVEL